

# RAPPORT D'ACTIVITÉ NATIONAL DES ORCHESTRES

Saison 2018-2019



# ● SOMMAIRE

**1. L'orchestre permanent, acteur du service public (P.5-7)**

**2. L'activité artistique au cœur des territoires (P.8-10)**

**3. Un public diversifié (P. 10-11)**

**4. Les artistes, clé de voûte de l'institution (P.12-13)**

**5. Singularité de la permanence (P.14-17)**

**6. Les orchestres au coeur d'un écosystème territorial (P.18-21)**

**7. Les orchestres s'engagent pour l'égalité (P.22-25)**

**8. Éléments budgétaires (P.26-27)**



# L'orchestre permanent, acteur du service public

## • Le service public symphonique : des missions d'intérêt général

Les orchestres « permanents » emploient des artistes en contrat à durée indéterminée pour mettre en œuvre un projet artistique d'intérêt général à destination de tous les publics. Les « obligations de service public » justifient le financement des collectivités publiques : ces engagements de la part de l'orchestre sont détaillés dans les conventions financières contractées notamment avec les collectivités territoriales et l'État et dans des textes réglementaires (par exemple l'arrêté du 5 mai 2017 fixant le cahier des missions et des charges relatif au label « Orchestre national en région ».) Les missions dévolues aux orchestres permanents sont réalisées sur l'ensemble du territoire national.

### Partager une offre musicale considérable

Les orchestres mettent au service des œuvres et des créateurs et créatrices leur très haut niveau artistique et technique.

Ils diffusent une diversité d'œuvres considérable, soutenus par un réseau institutionnel complexe de partenaires : conservatoires, festivals, salles en constituent les pivots.

Ils contribuent également au développement du répertoire orchestral, grâce aux commandes musicales auprès d'artistes contemporains et grâce aux recherches patrimoniales, créant ainsi chaque année des œuvres inédites ou méconnues.

Enfin, ils sont les garants de la diversité artistique en proposant des saisons éclectiques, qui font varier les esthétiques musicales, les formes (symphoniques, lyriques, musique de chambre) et les interprètes.

### Permettre l'égalité d'accès de tous les publics aux œuvres

Les orchestres participent à la mise en œuvre des droits culturels de tous les habitants du territoire, en promouvant notamment l'égalité d'accès au répertoire et la participation de tous les publics.

En partenariat avec les diverses structures éducatives et sociales du territoire, ils appliquent :

- une politique tarifaire étudiée pour que les moyens financiers ne soient pas un frein à l'accès à la culture ;
- une politique de médiation culturelle : de l'éveil et de la sensibilisation à la musique à une véritable formation de chacun, les orchestres s'adressent à tous les publics, quel que soit leur âge et leur parcours.

### Participer au projet de politique culturelle d'un territoire

Acteurs indispensables de la décentralisation culturelle, les orchestres sont l'un des piliers des politiques culturelles des territoires. Ils participent au développement culturel au niveau local mais aussi au rayonnement du territoire au national et à l'international.

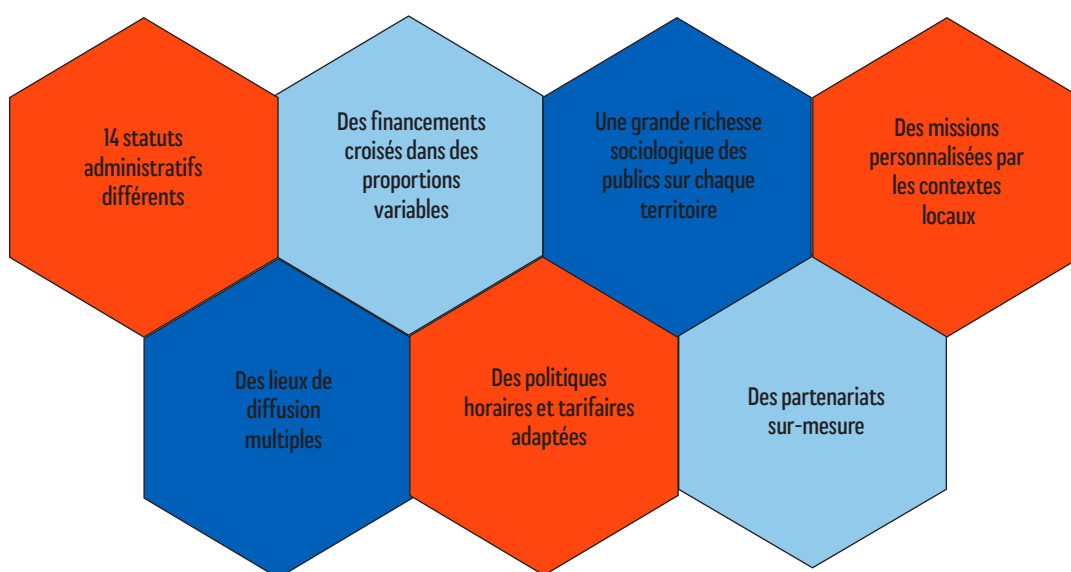
L'établissement pérenne des artistes permanents sur le territoire permet l'intensification des programmes d'action culturelle.

- **Une grande diversité de mise en œuvre de ces missions**

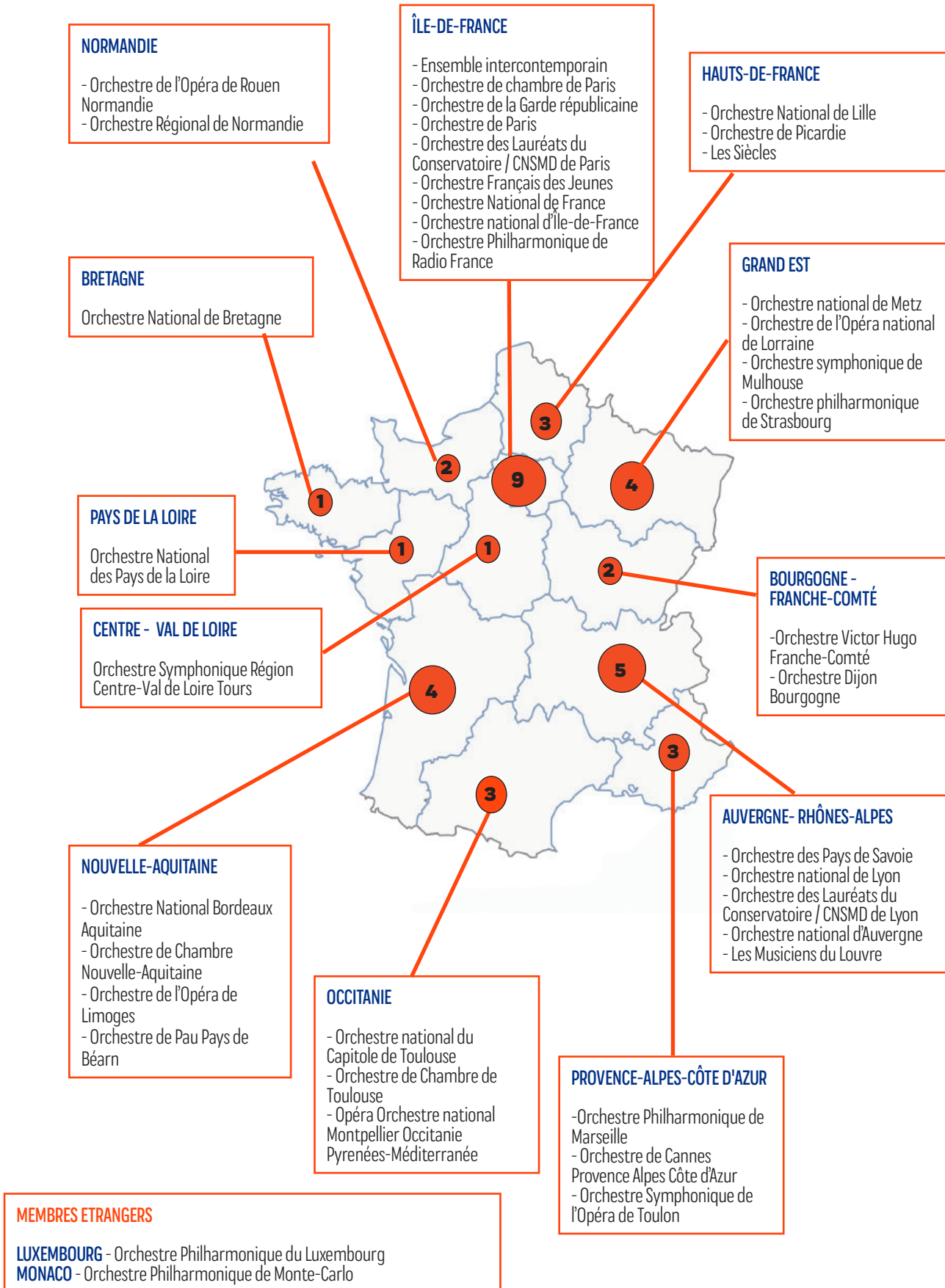
Le service public symphonique est assuré par des personnes morales de droit public et par des personnes morales de droit privé.

Chaque orchestre incarne sa mission de service public en fonction des possibilités, des contraintes et de l'histoire de son territoire.

Ses partenaires publics (collectivités territoriales et Etat) leur confient des missions de service public et les soutiennent financièrement pour les réaliser.



# Répartition territoriale des orchestres membres

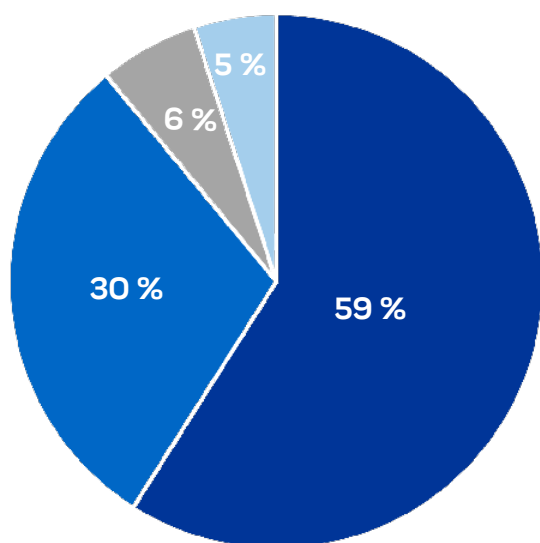


# L'activité artistique au coeur des territoires

L'implantation des orchestres permanents leur permet un niveau d'activité très élevé qui répond aux attentes des politiques culturelles des collectivités territoriales.

## La saison 2018-2019 :

### Diffusion territoriale



•  
**500 ans**  
de musique

**8000**  
œuvres jouées

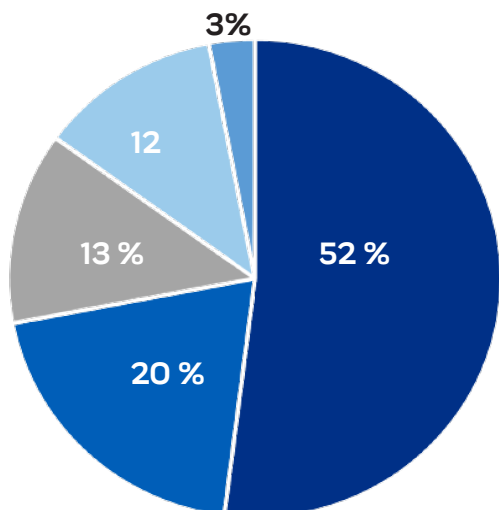
**195**  
créations et reprises

**3000**  
représentations

•



## Programmation



- Danse 3%
- Représentations lyriques 12%
- Jeune public 13%
- Musique de chambre 20%
- Œuvres instrumentales et vocales 52%

## DES COOPÉRATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES

### Le projet **OrchestraLab**

L'Orchestre national d'Île-de-France, l'Opéra de Rouen Normandie et l'Orchestre de chambre de Paris ont développé, en partenariat avec *NoMadMusic*, la première plateforme web de jeux musicaux pour sensibiliser les petits à la musique symphonique : *OrchestraLab* s'adresse aux enfants de 7 à 11 ans et leur permet à la fois de jouer tout en évoluant dans l'univers des orchestres, des instruments et des grandes pièces du répertoire lyrique et orchestral grâce aux contenus musicaux et éditoriaux imaginés et mis en œuvre par trois orchestres.

### Le réseau **Music Up Close Network**

L'Orchestre National de Lille appartient au réseau européen *Music Up Close Network*, soutenu par Europe Creative, avec l'Auditori et l'Orchestre Symphonique de Barcelone, l'Accademia Nazionale di Santa Cecilia de Rome et son orchestre symphonique, le Netherlands symphony and chamber orchestra, la Fondation Yehudi Menuhin de Bruxelles, la philharmonie de Sarajevo, la Slokar academy de Ljubjiana, le Centre musical Javna Ustanova de Montenegro et la Région Latium (Italie). Ensemble, ils soutiennent la création contemporaine par le développement de commandes, ils promeuvent les artistes en Europe et dans le monde entier et s'engagent pour la jeunesse : côté public en amplifiant l'adresse musicale vers les plus jeunes à travers des formats de concert innovants et côté scène, en proposant aux jeunes artistes des programmes de mentorat dédiés à l'orchestre.





UNE GRANDE DIVERSITÉ DE PROPOSITIONS MUSICALES

#### **Les partenariats : l'exemple de l'Orchestre Symphonique de Bretagne**

L'Orchestre Symphonique de Bretagne collabore avec le Festival Interceltique de Lorient depuis plusieurs saisons. Les deux entités travaillent étroitement ensemble à la programmation et l'émergence d'artistes issus de la culture bretonne et du monde celte. Ancrés sur le territoire lorientais, les projets s'appuient sur les structures culturelles locales comme le Grand Théâtre et le Conservatoire de Lorient.

En 2018, le Pays de Galles était à l'honneur avec deux concerts dirigés par Grant Llewelly : Rhiannon Giddens, puis Denez se sont succédés aux côtés de l'Orchestre pour un concert autour des voix celtiques de renom. La harpiste galloise Catrin Finch, le musicien sénégalais Seckou Keita et Alan Stivell sont venus, toujours accompagnés de l'Orchestre Symphonique de Bretagne présenter leur nouveau projet SOAR, inspiré du balbuzart, qui chaque année migre du Pays de Galles vers les côtes d'Afrique de l'Ouest.

## Un public diversifié

•  
**2.5 millions**  
de spectateurs

**82%**  
de remplissage des salles

**Près de 500 000**  
participants aux  
actions éducatives

•

## LES PUBLICS

### Création

L'Ensemble intercontemporain et l'Orchestre National de Lille ont créé ensemble *Inscape*, une œuvre de Hèctor Parra sur les « mirages visuels » issus des forces gravitationnelles qui « plient » l'univers. Sous la direction d'Alexandre Bloch, les musiciens des deux orchestres ainsi que Thomas Goepfer pour la réalisation informatique musicale (Ircam), ont matérialisé en musique les hypothèses de l'astro-physicien Jean-Pierre Luminet. Cette co-commande européenne de l'Ensemble intercontemporain, l'Ircam-Centre Pompidou, l'Orchestre National de Lille, l'Orchestre symphonique de Barcelone et national de Catalogne et de l'Orchestre du Gürzenich de Cologne a fait l'objet d'une radiodiffusion sur France Musique.

### Concert en famille

L'Orchestre Philharmonique de Strasbourg, en partenariat avec le Musée Tomi Ungerer, a créé *Trémolo*, un conte musical de Rémi Studer, d'après l'œuvre de Tomi Ungerer, proposant à tous les publics dès 6 ans de découvrir, sous un autre angle, l'univers truculent de l'artiste alsacien.

### Intervention à l'hôpital

L'Orchestre de Chambre Nouvelle Aquitaine, en partenariat avec le pôle gériatrie du CHU de Poitiers propose un parcours aux patients atteints de la maladie d'Alzheimer et à leurs aidants pour rompre avec l'isolement et vivre une émotion musicale : de la participation à des ateliers intimes à l'hôpital à la venue au concert symphonique au Théâtre-Auditorium de Poitiers, l'orchestre a accompagné ces moments atypiques de partage de la musique.

### 11ème édition d'*Orchestres en fête !* : manifeste des artistes en faveur des tout-petits

Initiée par l'Association Française des Orchestres, la manifestation *Orchestres en fête !* a invité tous les publics pendant 11 ans à découvrir les multiples facettes de l'orchestre. Le temps d'un week-end se succédaient concerts, ateliers participatifs, jeux, qui sont autant d'occasions de rencontres avec les musiciens, les chefs, les instruments et les œuvres. En 2019, la manifestation était dédiée aux enfants. Véritable plaidoyer pour l'éveil artistique et culturel, la programmation faisait la part belle aux expériences sensorielles, aux contes, à des productions lyriques dédiées aux enfants, présentés dans les théâtres mais aussi hors les murs, partout en France.

**29 000 participant·e·s / 93% : Taux de fréquentation**

# Les artistes, clé de voute de l'institution



**2150**

musicien·ne·s  
permanent·e·s dans les  
orchestres de l'AFO

**112**

Concours de  
recrutements<sup>1</sup>

**128 millions**

d'euros de masse  
salariale chargée



## Des effectifs bientôt paritaires

Les orchestres permanents sont les acteurs artistiques les plus paritaires dans le spectacle vivant.



**38%**

de musiciennes

**62 %**

de musiciens

**+5%**

de femmes en 10ans



---

<sup>1</sup> Données issues des archives du site « Emploi » de l'AFO pour la période septembre 2018-août 2019.

# Parcours d'artistes

- Un recrutement précoce

**41 %**

des musicien.ne.s ont **entre 20 et 25 ans** au moment de leur embauche.

**2 %**

ont **moins de 20 ans**.

- **Au moins 20 ans d'apprentissage**



- **Une fidélisation forte des artistes nécessaire à l'excellence artistique**

**20 ans**

d'**ancienneté** en moyenne.

- **Des orchestres jeunes**

**46 ans**

de **moyenne d'âge** des musicien.ne.s

- **Profils diversifiés d'artistes hyper qualifiés**

Le métier de musicien commence tôt : si, sur le papier, les artistes cumulent le même nombre d'années d'études supérieures que la plupart des autres étudiants, le passage dans les conservatoires nationaux supérieurs de la musique (CNSM), Pôles supérieurs et autres écoles supérieures européennes ou internationales se fait après un parcours d'une

quinzaine d'années dans les conservatoires à rayonnement régional, départemental et communal.

A leur arrivée à l'orchestre, ces jeunes professionnels ont déjà presque 2 décennies d'expériences diverses à faire valoir, que ce soit dans la musique symphonique mais aussi dans la musique traditionnelle et parfois dans les musiques actuelles.

Ils sont très souvent multi-diplômés : musique de chambre, enseignement, médiation, érudition, direction, composition....

La formation tout au long de leur carrière, que ce soit pour perfectionner un répertoire, des techniques instrumentales ou encore s'exercer à de nouvelles manières de s'adresser à des publics particuliers, contribue à outiller ces artistes, clés de voûte des institutions orchestrales.

# Singularité de la permanence

- 

## Une identité particulière

### La sélection par l'excellence, le recrutement sur concours

Les musiciens d'orchestres permanents font l'objet d'une procédure de recrutement spécifique, internationale et extrêmement sélective : un concours, souvent derrière paravent, qui se déroule en plusieurs étapes (2 à 4 tours).

Sont jugées leur virtuosité, leur musicalité, leur connaissance du répertoire soliste et d'orchestre et leur capacité à déchiffrer des œuvres inconnues. Le jury est composé de professionnels : le directeur musical ou la directrice musicale, leurs pairs, des musiciens et musiciennes solistes.

Dans les recrutements des musiciens d'orchestre, le CV importe peu : c'est la qualité de la prestation au concours qui l'emporte.

C'est ce très haut niveau de qualification artistique qui fait la particularité des phalanges symphoniques : comme dans n'importe quelle équipe, la tactique et l'intelligence collective sont primordiales. Chaque musicien connaît parfaitement sa place dans le son collectif. Il est en capacité de rapidement mettre en œuvre les choix artistiques proposés par la direction musicale grâce à ses compétences personnelles mais aussi parce qu'il connaît l'identité artistique de chacun de ses collègues et qu'il peut facilement anticiper leur mécanique de jeu. C'est ce qui assure la qualité de chaque représentation.

### Un temps de travail au service d'une activité multiple

Le temps de travail des musiciens permanents leur permet d'exercer une activité protéiforme au sein du collectif artistique auquel ils appartiennent. Si la priorité est donnée au travail collectif (répétitions et représentations), une activité non

moins importante se développe en dehors de ces prestations : musique de chambre, action culturelle sur le territoire, partenariats éducatifs avec les institutions scolaires et musicales. A cela s'ajoute le travail personnel de chaque artiste pour maintenir son niveau artistique individuel. En cela le temps de travail des musiciens permanents est égal voire supérieur à celui de n'importe quel autre salarié de droit privé ou agent contractuel de la fonction publique.

- 

## Des conditions de travail favorables à l'égalité entre les femmes et les hommes

### Une garantie pour l'équilibre entre vie personnelle et professionnelle

Les dispositions légales et réglementaires et les accords d'entreprise permettent de préserver l'équilibre entre la vie personnelle et la vie professionnelle : les temps de travail, les temps de repos, les tournées, les déplacements régionaux sont organisés de façon à le garantir.

Les périodes charnières de la vie familiale sont aussi prises en compte : congé maternité et congé paternité, congé parental, congé pour enfant malade sont autant de dispositifs permettant notamment aux femmes de pouvoir allier carrière professionnelle et maternité.

### La garantie de la plus stricte égalité salariale

Comme pour tous, les principes constitutionnels imposent un « salaire égal pour un travail égal ». S'agissant des musiciens permanents, l'ensemble des accords d'entreprise et règlements intérieurs fondent la rémunération sur des grilles salariales correspondant au poste occupé avec une progression à l'ancienneté.

# L'accompagnement au long cours

## La formation tout au long de la vie

L'orchestre accompagne les artistes au cours d'une carrière qui dure 20 ans en moyenne en 2018.

L'institution les accompagne au gré des évolutions professionnelles et de leurs projets artistiques. Durant la saison 2018-2019, 19166 heures ont été consacrées à la formation des salariés.

L'Association Française des Orchestres, propose chaque année des formations inédites à destination des personnels des orchestres : 257 heures de formations ont été réalisées durant la saison.

## Une attention particulière à la prévention des risques auditifs, des partenariats renforcés avec les services de santé au travail

Les orchestres permanents travaillent particulièrement à réduire le risque auditif pour les musiciens et mettent en œuvre de multiples actions pour le prévenir : bouchons d'oreilles personnalisés et faits sur mesure, études sonométriques des salles, formations collectives et individuelles, groupes de travail dédiés et réflexions nationales.

### L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES ORCHESTRES ACCOMPAGNE LES MUSICIENS

#### Formations à destination des jeunes publics en 2018

L'Association Française des Orchestres a proposé à l'ensemble des artistes deux formations inédites relatives à « l'adresse musicale aux enfants de moins de 6 ans » : dans la lignée de la « Stratégie nationale pour la Santé Culturelle », issue notamment du rapport Marinopoulos, visant à promouvoir et pérenniser l'éveil culturel et artistique de l'enfant. Les stagiaires étaient invités à construire puis à tester en crèche et en école maternelle des « rencontres-promenades » et autres « ballades-exploration », aux côtés des professionnels de l'enfance et des formateurs de *Musique et Santé*.

#### Prévention des risques spécifiques au métier de musicien

Dix ans déjà ! En 2008, l'Association Française des Orchestres éditait le Guide de la prévention du risque auditif, écrit par Christian Meyer-Bisch, épidémiologiste à l'INRS, pour prévenir sans dramatiser le risque lié à la production de la musique, même non amplifiée, en énonçant des informations claires sur la charge sonore inhérente à la musique, le fonctionnement de l'oreille et des moyens accessibles à tous pour se protéger.



- **Les orchestres, mobilisés dès le début de la formation professionnelle**

En plus des formations dédiées à l'apprentissage de l'orchestre, comme au sein de l'Orchestre Français des Jeunes, et des formations de jeunes interprètes comme l'Orchestre des Lauréats, des liens toujours plus nombreux se tissent entre orchestres permanents et établissements d'enseignement supérieur de la musique, en France et à l'étranger. Le format, la durée, les modalités de ces accompagnements varient en fonction des partenaires et des territoires, chacun d'eux contribuant à la formation des interprètes de demain.

## LES ORCHESTRES OUVRENT LEURS PORTES AUX JEUNES PROFESSIONNELS

### **Le projet *Side by Side***

Depuis 2011, l'Auditorium-Orchestre national de Lyon permet aux étudiants du Conservatoire national Supérieur de Musique de Lyon de se produire sur la scène de l'Auditorium, aux côtés des musiciens de l'orchestre dans des conditions professionnelles de concert. En 2018, ce projet *Side by Side* leur a permis d'interpréter la monumentale symphonie alpestre op.64 de Richard Strauss, sous la direction de Ben Glassberg.

### **Concours de recrutement de chef·fe assistant·e**

L'Orchestre de Picardie, l'Orchestre National de Lille et l'Orchestre national d'Île-de-France organisent chaque année un concours de recrutement de chef·fe assistant·e commun : cette immersion au sein de structures qui se complètent par leurs spécificités permet à ces jeunes professionnelles de participer au quotidien de l'orchestre. Jonas Ehrler, lauréat du concours sur la saison 2018-2019 a assisté trois directeurs musicaux dans toutes leurs missions (préparation des concerts mais aussi réflexions artistiques), a dirigé une partie des concerts des trois saisons et a participé à la conception de plusieurs actions culturelles de chacun des trois orchestres.

## DES PARTENARIATS ENTRE ORCHESTRES ET ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

### **Des stages de formation au métier de musicien d'orchestre**

L'Orchestre National de Lille et l'École Supérieure Musique et Danse de Lille se sont associés pour permettre à des étudiants de participer à des stages de formation au métier de musicien d'orchestre : participation aux concerts «*Préludes*» et à certains concerts participatifs de l'orchestre, organisation de rencontres, séances de travail avec des artistes invités sont autant d'occasions de se familiariser avec le quotidien des musiciens professionnels et la vie d'un orchestre permanent.

### **L'Opéra de Limoges et les Pôles supérieurs régionaux**

Depuis de nombreuses années, l'Opéra de Limoges s'est engagé dans un partenariat avec les Pôles supérieurs musique de la région (Pôle Aliénor de Poitiers et Pôle d'Etudes Supérieur Musique et Danse Bordeaux Aquitaine). Il contribue ainsi activement à la mise en situation professionnelle de jeunes musiciens. En 2018-2019, les étudiants ont par exemple participé au concert «*Voix nouvelles*», qui met en lumière les jeunes lauréats de ce concours national porté par le Centre Français de Promotion Lyrique ou encore à la 11e édition d'*Orchestres en fête* !

### **L'Orchestre Interpôle**

L'Orchestre de chambre Nouvelle Aquitaine est également partenaire des Pôles supérieurs de Bordeaux et Poitiers. Ensemble, ils ont créé l'Orchestre Interpôle, qui réunit des étudiants des deux structures, sous le mentorat des solistes de l'orchestre et du directeur artistique, Jean-François Heisser, pour un concert au Théâtre-Auditorium de Poitiers.



- **L'impact économique d'une institution permanente au service d'un territoire**

La présence d'institutions permanentes sur un territoire contribue à la création de richesse, comme l'attestait l'étude des Forces Musicales sur les opéras et festivals d'art lyrique en région.<sup>2</sup>

Pour 1 euro de subvention locale



L'opéra injecte 1,33 euros au sein du tissu économique local.

Pour 1 euro dépensé en billetterie



Les spectateurs dépensent 1,20 euros dans les commerces locaux.

Pour 1 euro de subvention locale versée



1 euro est également injecté par des acteurs extérieurs au territoire.

## La structuration des équipes administratives

Ces dernières années, les équipes administratives et techniques des orchestres se sont enrichies pour accompagner l'accroissement de leurs missions. Les départements de communication, action culturelle et mécénat se sont particulièrement développés, contribuant à renforcer l'action des formations symphoniques sur le territoire.

- **Equipes administratives**

**67 %**  
de femmes

**33%**  
d'hommes

## Equipes techniques<sup>3</sup>

**30 %**  
de femmes

**70%**  
d'hommes

- 

---

<sup>2</sup> Portrait socio-économique des opéras et festivals d'art lyrique en région, étude commandée par les Forces Musicales au cabinet Traces TPI, novembre 2017.

<sup>3</sup> Enquête sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans les orchestres, AFO, saison 2016-2017, publiée en 2017.

# Les orchestres au coeur d'un écosystème territorial

La musique fait partie de l'environnement quotidien et personnel des habitants d'un territoire. Les orchestres tissent des liens avec tous les acteurs locaux, dans une volonté toujours plus forte de coopération territoriale et de respect des droits culturels de chacun.

- **L'orchestre, acteur incontournable de l'écosystème culturel**

Au sein de l'écosystème culturel, les relations les plus naturelles se créent avec les autres acteurs de la musique sur le territoire : orchestres, conservatoires, salles, festivals, associations. Depuis plusieurs années, les partenariats se développent largement avec d'autres disciplines artistiques : cinéma, patrimoine, danse, arts plastiques, etc.

- **La complémentarité des orchestres permanents et des ensembles**

L'interdépendance des formations permanentes et intermittentes rend possible de nouvelles interactions artistiques avec le public. Elle s'illustre également par une porosité d'emploi : les orchestres permanents embauchent des artistes intermittents pour compléter leur effectif artistique de manière ponctuelle ou pour remplacer les artistes permanents le cas échéant et il arrive que les artistes permanents soient à leur tour embauchés pour travailler dans des ensembles intermittents.

- **21 millions d'euros** de masse salariale



- **527 musicien·ne·s intermittent·e·s** en ETP

- **121 technicien·ne·s intermittent·e·s** en ETP

## Artistes professionnels, artistes amateurs

Les interactions entre orchestres permanents et artistes amateurs sont nombreuses et évoluent dans le temps, que ce soit au sein des institutions d'enseignement comme les conservatoires, ou plus largement au sein des collectifs artistiques (orchestres amateurs, harmonies, fanfares...).

En effet, les collectifs d'amateurs constituent une étape décisive de la carrière des musiciens d'orchestre : 22 % des musiciens permanents affirment qu'ils ont découvert le métier de musicien grâce à un orchestre amateur et pour 23% d'entre eux, cela a contribué à les former au jeu collectif, avant leur arrivée dans les cursus d'études supérieures.<sup>4</sup>

De même, 48% des publics pratiquent la musique en amateur, plus ou moins régulièrement.<sup>5</sup>

Les projets participatifs se multiplient sur tout le territoire depuis une petite vingtaine d'années.

### LES ORCHESTRES HORS DE LEURS MURS

#### L'Orchestre au musée

L'Orchestre National de Lille s'associe depuis plusieurs années avec le Palais des Beaux-Arts de Lille pour proposer une véritable expérience sensorielle lors de sa visite du musée : à côté de chaque tableau se trouve une prise jack et avec elle la possibilité de se plonger dans les œuvres picturales en musique : les œuvres musicales, sélectionnées par Alexandre Bloch, directeur musical de l'Orchestre National de Lille et Régis Cotentin, chargé de la programmation contemporaine au musée, accompagnent ainsi le cheminement des visiteurs.

#### Le studio de l'Orchestre national d'Île-de-France

L'Orchestre national d'Île-de-France, grâce à son Studio, a enregistré la bande originale de la Série Philharmonia, réalisée par Louis Choquette et écrite par Marine Gacem pour France Télévisions. Les musiciens de l'orchestre ont participé au tournage, contribuant à faire naître l'histoire fictive d'une cheffe d'orchestre auprès de milliers de téléspectateurs et renforçant ainsi la visibilité des orchestres symphoniques dans l'imaginaire collectif de chacun.

## Les acteurs culturels hors spectacle vivant

Les partenariats entre acteurs culturels en dehors du spectacle vivant se multiplient grâce à cette volonté d'ouverture et de partage des identités artistiques.

4 Enquête sur la formation initiale des musiciens d'orchestres et sur les dispositifs d'insertion professionnelle dans les orchestres membres de l'AFO, 2015.

5 Les publics de l'orchestre, volet 2, Enquête nationale AFO-Aristat, 2018-2019.

### DES PROJETS PARTICIPATIFS

#### Le centenaire de l'Opéra national de Lorraine

Dans le cadre du centenaire de l'Opéra national de Lorraine, l'Orchestre symphonique et lyrique de Nancy s'est associé avec le Conservatoire régional du Grand Nancy pour un concert de musique de films, gratuit, à la Grande Halle Renaissance. Une centaine de musiciens professionnels et amateurs ont travaillé ensemble et joué en concert, sous la direction de Gwenolé Ruffet.

#### Maillage du territoire breton

L'Orchestre symphonique de Bretagne a mis en place différents pôles artistiques et culturels sur des territoires bretons prioritaires afin de développer des liens pérennes avec les structures culturelles et acteurs locaux et répondre au mieux à ses missions d'accessibilité. Un large panel d'actions culturelles accompagnent les concerts et sont élaborées avec les établissements scolaires, associations à vocation sociale et écoles de musique du territoire choisi. Le pôle établi au sein de la Communauté de communes Au pays de la Roche aux fées (35) concerne plus particulièrement les artistes amateurs. L'Orchestre et le Hang'Art, établissement d'enseignement artistique, ont travaillé à la production d'un concert *Side by Side* réunissant les musiciens de la formation permanente et les musiciens amateurs du Symphopop pour un concert donné à la commune rurale de Janzé.

## • Les droits culturels : l'orchestre au sein de l'écosystème éducatif et social

Les orchestres permanents sont les partenaires réguliers des champs éducatif et social depuis de nombreuses années. Si l'Éducation Nationale est l'un de leurs partenaires historiques et privilégiés, les initiatives dans le champ social se développent de plus en plus.

Les formations symphoniques s'attachent à mettre en œuvre les droits culturels des citoyens : en rendant la pratique artistique accessible grâce des projets originaux et participatifs, ils permettent à chacun de se façonner une identité qui lui est propre, de la partager avec les autres et de la faire évoluer, quel que soit son parcours de vie.



## LE RÔLE SOCIAL DES ORCHESTRES

### Musique à l'hôpital

L'Orchestre national des Pays de la Loire s'investit depuis 10 ans dans les établissements hospitaliers de sa région. En proposant plus de 30 concerts et interventions aux chevets des patients chaque saison, ils participent à adoucir les parcours de soins, à offrir respiration et évasion aux patients, à leur famille et aux personnels soignants.

*En partenariat avec "Musique et Santé".*

### Réseau Démos

Plusieurs orchestres permanents participent au dispositif Démos, qui vise à favoriser l'accès à la musique classique des enfants issus de quartiers relevant notamment de la politique de la ville, par la pratique instrumentale en orchestre. Le projet s'appuie sur le développement d'une pédagogie collective spécifique et fonctionne grâce à la coopération entre acteurs de la culture et acteurs du champ social.

Liste des orchestres participants : Orchestre national du Capitole de Toulouse, Orchestre national de Metz, Orchestre National de Lille, Orchestre national d'Auvergne, Orchestre National Bordeaux Aquitaine, Orchestre de chambre Nouvelle-Aquitaine, Orchestre de Paris, Auditorium-Orchestre national de Lyon, Orchestre de Pau Pays du Béarn.

### À la rencontre des migrants

La crise migratoire a révélé la précarité et la stigmatisation de nombreuses personnes. L'Orchestre de chambre de Paris avait produit *Chansons migrantes* en 2016-2017, un projet construit autour de la collecte des traditions orales de personnes d'origine étrangère. En 2018-2019, il propose *Histoire des quatre coins du monde*, mêlant cette fois musique et théâtre, sous la direction de Mark Withers à la musique et d'Aurélie Rochman à la mise en scène. Ces ateliers, menés en partenariat avec les centres sociaux et culturels Espace 19 Riquet et J2P, l'association de prévention du site de la Villette, l'Éducation Nationale, ont abouti à une création, donnée au Musée national de l'histoire de l'immigration.



# L'évolution de l'orchestre au sein de l'écosystème économique

## La culture est un secteur économique essentiel

> 2.5 % de la population active travaille dans le secteur culturel<sup>6</sup>

> Il représente 2.3 % du PIB.

6 Le poids économique direct de la culture en 2018, Laure Turner, Département des études, de la prospective et des statistiques, publié en 2020. (Chiffres 2018)

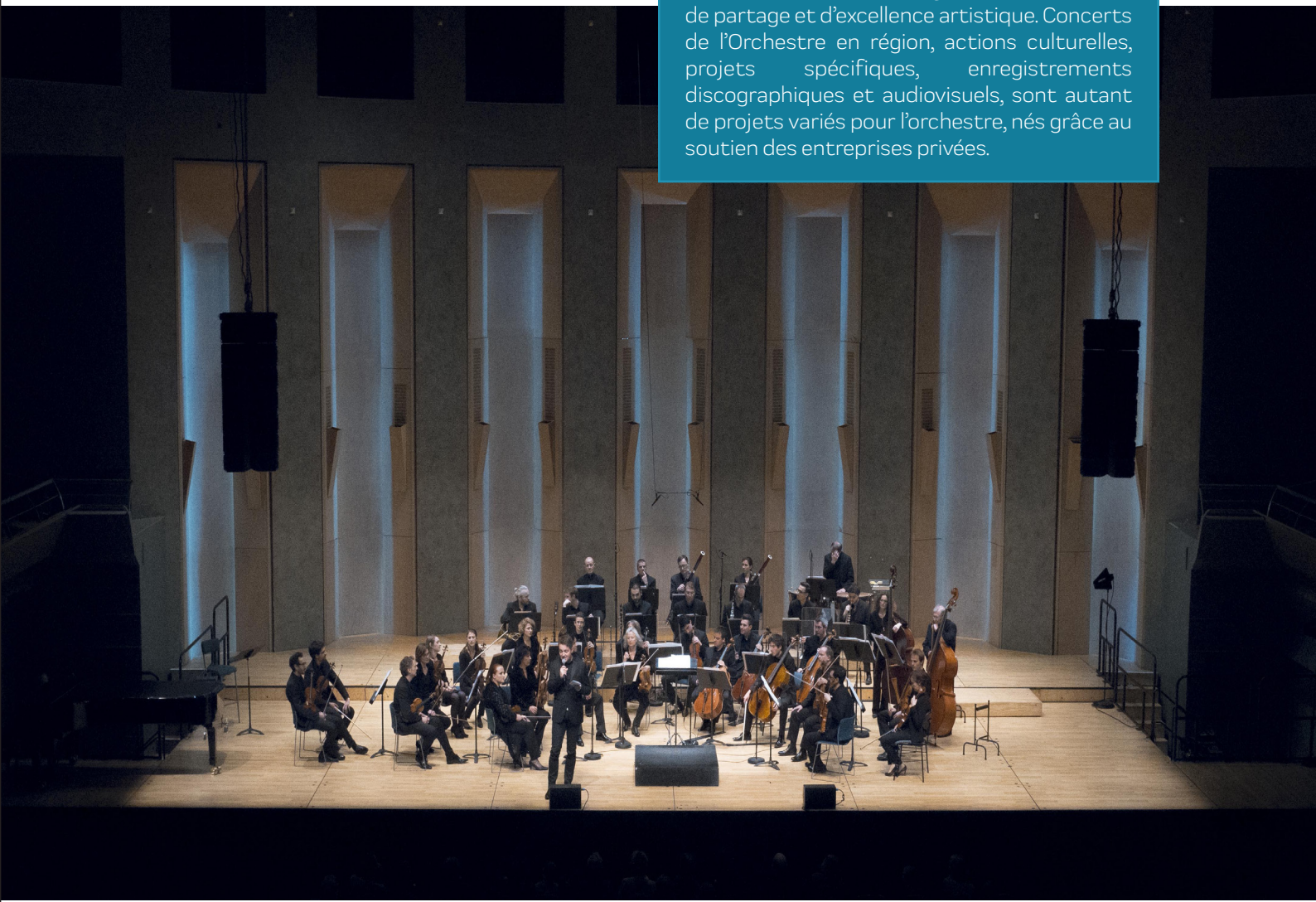
## DES PARTENARIATS TRÈS OUVERTS

### *Euro Science Open Forum*

La ville de Toulouse a accueilli pour la première fois en France la 8e édition de l'*Euro Science Open Forum*, rencontre professionnelle interdisciplinaire sur la science, l'innovation et leurs relations avec la société et considéré comme le plus grand congrès scientifique d'Europe. L'Orchestre national du Capitole de Toulouse, dirigé par Lahav Shani, a fait honneur à la ville, labellisée « Cité européenne de la science 2018 » pour l'occasion, en offrant un concert symphonique inédit pour l'ouverture de l'événement qui a réuni plus de 4 000 chercheurs et des centaines d'acteurs socioculturels, économiques et politiques venus du monde entier.

### **Cercle de mécènes**

L'Orchestre National de Lille fédère 53 entreprises mécènes de la région, toutes membres de leur *Club Arpège*, autour des valeurs de partage et d'excellence artistique. Concerts de l'Orchestre en région, actions culturelles, projets spécifiques, enregistrements discographiques et audiovisuels, sont autant de projets variés pour l'orchestre, nés grâce au soutien des entreprises privées.



# Les orchestres s'engagent pour l'égalité

- **Adoption d'une charte commune aux orchestres et opéras**

A l'issue d'un séminaire les réunissant à Aix-en-Provence les 9, 10 et 11 juillet 2018, les membres de l'Association Française des Orchestres et des Forces Musicales se sont engagés à amplifier leur action en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de leurs organisations respectives.

Instruits par les résultats d'une enquête de l'Association Française des Orchestres sur le sujet, ils ont formulé des préconisations qu'ils mettent en œuvre localement dans leurs établissements, et en développant les partenariats nécessaires.

C'est un travail sur la durée qui s'est engagé, pour lequel les orchestres et les opéras, leurs dirigeant.e.s et leur personnel, l'Association Française des Orchestres et Les Forces Musicales, agiront en favorisant le dialogue avec l'ensemble des acteurs impliqués. La mise en œuvre de cette charte fera l'objet d'une analyse annuelle, permettant d'en valider ou corriger les termes.

Conscients qu'aucune contrainte ne changera l'orchestre ou l'opéra si la société tout entière n'évolue pas, ils réaffirment en effet que l'ensemble des acteurs d'une véritable chaîne de responsabilités doit se mobiliser autour d'une même cause, dès le plus jeune âge.

- **La réalité du terrain**

## **Enquête sur les personnels (2018)**

Dès 2001, l'Association Française des Orchestres donnait une première image de la place des femmes au sein de ses membres. Presque 20 ans plus tard, une troisième étude présente des données fondées, indispensables à l'élaboration de préconisations applicables et efficaces. Cette étude, plus complète que les précédentes, porte sur tous les emplois permanents recensés dans les orchestres membres : artistiques, administratifs et techniques. L'étude met particulièrement en relief les emplois artistiques (instrumentistes, directrices et directeurs musicaux et artistes lyriques des chœurs) et étudie l'impact du renouvellement des générations sur la place des femmes au sein des phalanges symphoniques.

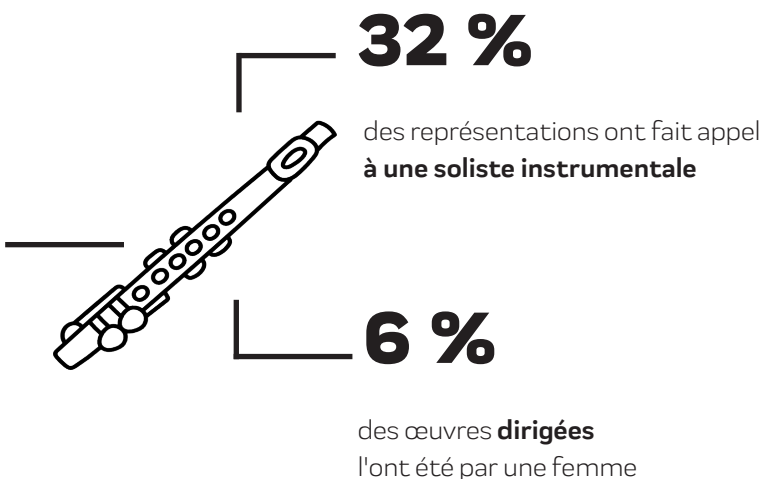
## **Enquête sur la représentation des femmes au sein de la programmation des orchestres (saison 2018-2019)**

La charte de 2018 prévoit la collecte de données « relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes [...] : pour les cheffes, les cheffes de chœur, les metteuses en scène, les chorégraphes, les compositrices et les librettistes ». Cette enquête, effectuée sur la saison 2018-2019, permet d'obtenir une « photographie » nationale de la place des femmes dans les orchestres. Elle servira de point de départ à d'autres études comparatives sur les saisons à venir.

## Les chiffres clefs de l'enquête programmation

**3 %**

des œuvres programmées ont été composées par une femme



### Enquête sur la représentation des femmes au sein de la communication des orchestres (saison 2018-2019)

Conscients de l'importance de la représentation symbolique du monde professionnel qu'ils véhiculent auprès des professionnels et des futurs professionnels, comme auprès du grand public, les orchestres et opéras se sont engagés à « *veiller à une représentation équilibrée des femmes et des hommes dans les éléments visuels des supports de communication* ». La communication visuelle des orchestres contribue à la constitution d'une perception collective inconsciente influençant les millions de personnes qui la voient. L'enquête sur la saison 2018-2019 a permis d'affirmer que la place des femmes dans les brochures de saison est relativement satisfaisante : elles sont visibles, sont majoritairement représentées de la même manière que les hommes et sont volontairement mises en avant dans les postes où elles sont encore trop peu nombreuses. Cette enquête servira de point de départ à d'autres études comparatives dans les saisons à venir.

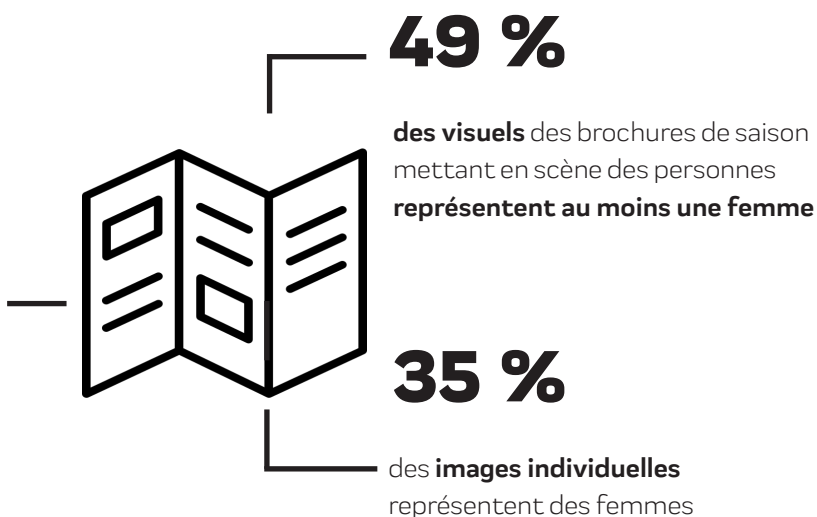
### Lancement du projet de recherche sur l'orchestre, les discriminations et le genre (PrODiGe)

Fruit d'un partenariat entre le CNRS, Sorbonne Université, le Ministère de la Culture et l'Observatoire français des conjonctures économiques (OCDE), PrODiGe vise à analyser les processus de recrutement des musicien.ne.s en CDI dans les orchestres français au regard notamment de l'égalité entre les femmes et les hommes. L'étude portant sur les archives des orchestres permettra particulièrement de connaître les effets de l'utilisation du paravent et d'étudier l'influence de la composition des jurys de recrutement.

## Les chiffres clefs de l'enquête communication

**55 %**

des brochures font apparaître **une femme à un poste où elles sont aujourd'hui minoritaires**



## Tremplin jeunes cheffes

A l'occasion de l'édition 2018 d'*Orchestres en fête !* l'Association Française des Orchestres a participé à l'organisation du premier tremplin à destination des jeunes cheffes, en partenariat avec la Philharmonie de Paris et l'Orchestre de Picardie. Le travail de six jeunes femmes pratiquant la direction d'orchestre a ainsi été mis en lumière. Après une sélection sur dossier, elles ont pu travailler avec l'orchestre puis participer à une restitution publique, devant jury.

A l'issue du tremplin, plusieurs orchestres ont proposé des collaborations à ces cheffes :

- Lucie Leguay, après sa réussite au concours dédié, est devenue cheffe assistante auprès de l'Orchestre de Picardie, l'Orchestre national d'Ile-de-France et l'Orchestre National de Lille.
- Sora Elisabeth Lee a dirigé 3 concerts avec l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg et l'Orchestre de chambre de Paris.
- Holly Choe s'est vue proposer un accompagnement professionnel par l'Auditorium-Orchestre national de Lyon.
- Chloé Dufresne a dirigé la nouvelle coproduction du Centre français de promotion lyrique, *Le Voyage dans la Lune* d'Offenbach, pour plusieurs dates de tournée.



## ● Concertations

### Commission permanente à l'égalité entre les femmes et les hommes

La charte de 2018 a institué une commission permanente à l'égalité entre les femmes et les hommes. Constituée de deux directrices et deux directeurs d'orchestres et d'opéras, elle est en charge du suivi de la mise en œuvre des préconisations. Elle se réunit au moins 4 fois par an pour proposer des nouveaux projets, suivre les études et rendre compte du travail réalisé à l'ensemble des membres de l'Association Française des Orchestres et des Forces Musicales.

### Participation à des groupes de travail

Au cours de la saison 2018-2019, l'Association Française des Orchestres a notamment participé à un groupe de travail sur le recensement des œuvres de compositrices aux côtés du Centre de documentation de la musique contemporaine (CDMC), Futurs composés et Plurielles 34. L'Association Française des Orchestres a également animé une rencontre du Forum Européen des Orchestres sur ce sujet, à l'occasion de l'édition 2019 de *Classical : Next*, à Rotterdam.

### Participation à des colloques nationaux et internationaux

L'Orchestre de l'Opéra de Montpellier a organisé une journée intitulée « Le Temps des compositrices » à l'automne 2019. Elle a permis de rendre hommage aux compositrices d'hier et d'aujourd'hui, en les donnant à entendre, mais aussi de débattre de leur place dans l'histoire de la musique, de leur relation à l'orchestre, de leur présence sur les scènes françaises et internationales aujourd'hui et des dispositifs pour encourager leur visibilité et leur programmation. Le directeur de l'Association Française des Orchestres était l'un des intervenants invités.

L'Association Française des Orchestres a également participé à une rencontre dans le cadre des « Midis du Festival », à l'occasion de l'édition 2019 du Festival d'Aix.

Enfin, elle a contribué aux débats avec l'organisation, dans le cadre de l'édition 2018 d'*Orchestres en fête!*, de rencontres professionnelles en partenariat avec la Philharmonie de Paris sur la thématique : « *Interprètes, compositrices, cheffes d'orchestres. Formation et insertion professionnelle, état des lieux et perspectives* ».



# Éléments budgétaires

- **332 millions d'euros** de budget

*Dont*

- **66 millions** de recettes propres

*Dont*

- **266 millions** de subventions

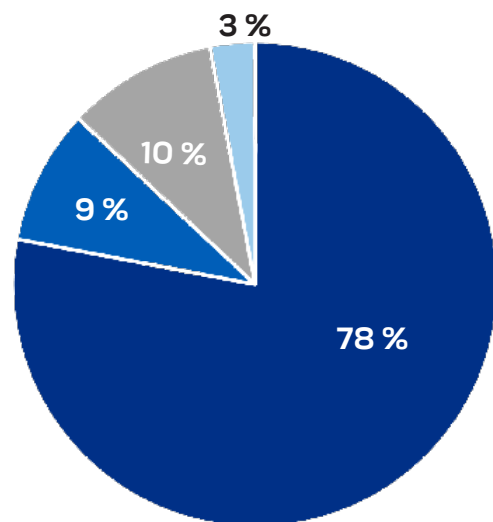
*Pour exemples :*

*En 2018, le montant de la dépense des administrations publiques est de 1280 milliards d'euros.*

*Le budget de la Marine Nationale est de 2.5 milliards d'euros.*

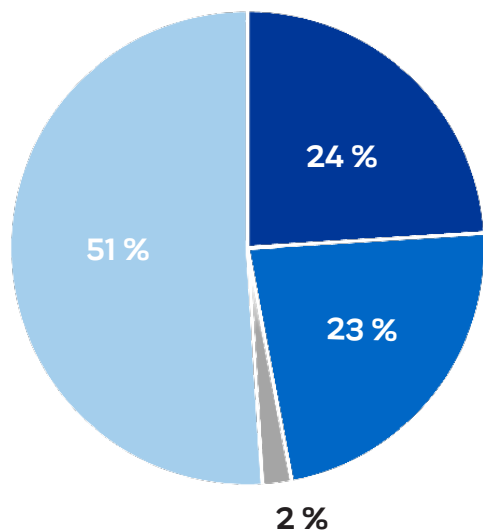
- **Données chiffrées**

Répartition des produits



- Recettes de mécénat 3%
- Recettes de cession 10%
- Recettes de billetterie 9%
- Subventions et autres recettes propres 78%

## Répartition des subventions publiques aux orchestres (2018-2019)



- Bloc communal 51%
- Département 2%
- Région 23%
- Etat 24%



## • Une utilisation de l'argent public justifiée et encadrée

### Conventions pluriannuelles d'objectifs

Les conventions pluriannuelles d'objectifs, ou convention d'objectifs, sont signées entre les orchestres et les collectivités publiques qui les financent (Etat et collectivités territoriales). Elles encadrent les missions de service public que l'orchestre s'engage à réaliser et fixent le montant et les modalités d'octroi d'une subvention qui permette de les mettre en œuvre. Des indicateurs précis sont fixés pour chacune d'entre elles afin d'évaluer la réalisation des objectifs énoncés. En cas d'inexécution de leur convention, les orchestres risquent des sanctions administratives et judiciaires. Les missions de service public sont définies dans les conventions pluriannuelles d'objectifs, négociées entre les collectivités publiques qui s'engagent à les financer. Les orchestres les mettent en œuvre, justifiant ainsi des finances publiques.

### Cour des comptes et chambres régionales et territoriales des comptes, garantes de l'utilisation des deniers publics

La cour des Comptes et les chambres régionales et territoriales des comptes sont chargées de vérifier l'emploi des fonds publics et, le cas échéant, de sanctionner les manquements à leur usage. Indépendantes des pouvoirs publics, elles participent à l'évaluation des politiques publiques et contribuent ainsi à l'amélioration de la gestion publique. A ce titre, les magistrats peuvent librement enquêter sur les orchestres permanents.

En plus de la vérification des obligations de service public des orchestres, les juridictions financières peuvent émettre dans leurs rapports des recommandations juridiques, financières ou d'opportunité qui participent à l'évolution du projet des établissements observés et de ses modalités de mise en œuvre.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !



@franceorchestres



@aforchestres

Orchestre de Picardie | Orchestre Victor Hugo Franche-Comté | Orchestre National Bordeaux Aquitaine | Orchestre Régional de Normandie | Orchestre de Cannes Provence Alpes Côte d'Azur | Orchestre des Pays de Savoie | Orchestre national d'Auvergne | Orchestre Dijon Bourgogne | Les Musiciens du Louvre | Orchestre National de Lille | Orchestre de l'Opéra de Limoges | Orchestre national de Lyon | Orchestre des Lauréats du Conservatoire / CNSMD de Lyon | Orchestre Philharmonique de Marseille | Orchestre national de Metz | Opéra Orchestre national Montpellier Occitanie Pyrenées-Méditerranée | Orchestre symphonique de Mulhouse | Orchestre de l'Opéra national de Lorraine | Les Siècles | Orchestre National des Pays de la Loire | Ensemble intercontemporain | Orchestre de Chambre de Paris | Orchestre de la Garde républicaine | Orchestre de Paris | Orchestre des Lauréats du Conservatoire / CNSMD de Paris | Orchestre Français des Jeunes | Orchestre National de France | Orchestre national d'Île-de-France | Orchestre Philharmonique de Radio France | Orchestre de Pau Pays de Béarn | Orchestre de Chambre Nouvelle-Aquitaine | Orchestre National de Bretagne | Orchestre de l'Opéra de Rouen Normandie | Orchestre philharmonique de Strasbourg | Orchestre Symphonique de l'Opéra de Toulon | Orchestre national du Capitole de Toulouse | Orchestre de Chambre de Toulouse | Orchestre Symphonique Région Centre-Val de Loire Tours | Orchestre Philharmonique du Luxembourg | Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo

## ASSOCIATION FRANÇAISE DES ORCHESTRES

24, rue Philippe de Girard  
75010 Paris

Identité visuelle : Jaune Sardine  
Crédits photos : Blanche Clément et Ella Bats

© Association Française des Orchestres

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés, réservés pour tous pays, le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, au terme de l'article L.122-5, que les "copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective", et précisant que «toute édition d'écrits, [...] ou de toute autre production imprimée en entier ou en partie, au mépris des lois et règlements relatifs à la propriété des auteurs, est une contrefaçon» (article L.335-2).

